



## Déai de nouvel embauche csp pour prime de reclassement

Par **Maboss**, le **16/04/2019** à **09:59**

Bonjour,

Je viens d'accepter le csp mais j'ai déjà une proposition d'embauche pour un cdi.

Quelle date dois-je donner à mon futur employeur pour toucher la prime de reclassement ? après les 21 jours ? ou attendre le rdv de pré-bilan de pôle emploi (soit normalement sous les 8 jours)?

Merci de votre réponse pour m'aider

Par **arefze65198E**, le **16/04/2019** à **11:16**

Bonjour Maboss,

Je suis dans le même cas que toi...

Je ne sais pas quelle date donner à mon nouvel employeur pour ne pas faire d'erreurs et bénéficier de la prime de reclassement.

Savez-vous s'il est possible de cumuler prime de reclassement ET indemnité différentielle de salaire ?

Par avance merci pour votre aide,

Charles